



ARRÊTÉ n° 2025-14

Commune de Villard-Reymond

Portant nominateur d'un coordinateur communal dans le cadre du recensement de la population 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3 ;
Vu le décret n°2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;
Vu le décret n°2003-561 du 23 juin modifié portant répartition des communes pour les besoins du recensement de la population,
Vu la loi n°78-16 du 6 janvier 1978 modifiée sur l'informatique, les fichiers et les libertés,

ARRETE

Article 1 : Mme CLEMENT-CHAPIRON CHRISTELE est désigné coordonnateur de l'enquête de recensement du 15/01/2026 au 14/02/2026 pour effectuer les opérations de recensement. Il est tenu d'assister aux séances de formations préalables aux opérations sur le terrain.

Article 2 : Il sera chargé de :

- ✓ Mettre en place l'organisation du recensement,
- ✓ Mettre en place la logistique
- ✓ Assurer la formation de l'agent recenseur.

Il sera l'interlocuteur privilégié de l'INSEE pendant la campagne de recensement.

Article 3 Mme CLEMENT-CHAPIRON CHRISTELE s'engage à ne transmettre à quiconque les informations qui seront mises à sa disposition ou qui viendront à sa connaissance dans le cadre de ses activités relatives au recensement de la population de Villard Reymond, ni à en faire état, même après sa cessation de fonction.

Article 4 : Mme CLEMENT-CHAPIRON CHRISTELE déclare avoir pris connaissance de ce que toute infraction à l'engagement mentionné ci-dessus l'expose à des poursuites d'ordre pénal et à des poursuites en responsabilité civile, avec toutes les conséquences pécuniaires que cela comporte au titre des dommages causés.

Article 5 : Madame le Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Isère
- Madame la Trésorière du SGC de la Mure

Fait à Villard Reymond, le 16/09/2025

Le Maire,
Chantal Theysset

